Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

PRESERVATION PATRIMONIALE

Par anne60100

Bonjour,

Mon papa a une maladie incurrable trés invalidante (maladie neuro dégénérative). Il ne peut a ce jour plus signer de documents. Remarier depuis 5 années (sous régime de la séparation), je m'interroge quant aux dispositions prises, et quant à la gestion de son patrimoine. C'est visiblement son épouse qui gère tout son administratif. N'ayant aucune confiance en celle-ci, quels sont les recours pour protèger mon père? Si je demande une tutelle ou curatelle sa femme aura t elle des droits?
Merci de votre retour